



*Extrait d'archive sur les origines de Saint Sulpice sur Lèze (1904)*

## ORIGINES DE SAINT SULPICE SUR LEZE

*Au XIIIème Siècle, la vallée de la Lèze vit éclore Saint Sulpice.*

*Les chevaliers de l'hôpital contribuèrent pour la plus grande part à la fondation de la Bastide dont demeurent encore de nombreuses traces.*

*ODON DE BAJAS, membre de l'abbaye bénédictine de Lézat, qui possédait au XIIème siècle tout le pays, donna à cette époque au prieur GERARD, le petit village de Saint Pierre des Monts, faisant aujourd'hui partie de la commune de Montaut, pour en faire une « Salvétat ».*

*Par une charte établie de 1110 à 1114, d'autres seigneurs s'associèrent à cette donation en abandonnant à l'hôpital des fiefs et les agriers qu'ils possédaient dans ce territoire. Par la suite, d'un échange conclu avec les Bénédictins, les hospitaliers obtinrent de ceux-ci l'église et le domaine de Saint Sulpice.*

*BERTRAND DE FROXINES qui occupa par la suite d'importantes charges dans le Prieuré de Toulouse, fit don à son tour de biens contigus aux précédents. Grâce à ces successives libéralités, les possessions de l'hôpital de Saint Sulpice étaient devenues très conséquentes.*

Mais les terrains étant boisés et incultes, il fallait de nombreux bras pour les défricher. Il fut alors envisagé de construire une Bastide pour tenter d'attirer les paysans épars dans la campagne voisine, en leur offrant des demeures où ils seraient protégés contre les ennemis du dehors. Faute de moyens financiers pour y parvenir, ce fut toute la juridiction de Saint Sulpice qui fut abandonnée à ALPHONSE DE POITIERS, Comte ALPHONSE.

En 1257, était publiée la charte des avantages accordés aux futurs habitants et l'on fit le tracé de l'enceinte. Entourée d'une ceinture de murailles, la nouvelle ville s'éleva peu à peu. Son étendue, sa situation dans un pays naturellement fertile, le nombre des habitants qui s'étaient empressés de répondre à l'appel du Comte ALPHONSE, laissaient présumer de sa prospérité. Ce dont se rendirent compte les Hospitaliers qui, après maintes tentatives et l'accomplissement de nombreuses démarches, obtinrent d'ALPHONSE DE POITIERS qu'il consentit à posséder, par indivis avec le Grand Prieur, le Seigneurie, la juridiction, les franchises et les usages de la Bastide Saint Sulpice et de son territoire, excepté pour les droits spirituels que les Frères SAINT-JEAN continuèrent à exercer seuls.

En 1277, PHILIPPE V obtient la confirmation du paréage de Saint Sulpice contre les empiètements des Officiers de la Couronne (1335).

Après les désastreuses invasions anglaises dans la province, Saint Sulpice compléta ses fortifications aux environs de 1350.

Dans les premières années du XIV<sup>ème</sup> siècle, la Commanderie de Saint Sulpice fut réunie à celle de Renneville, dont elle devint le membre le plus important, la prospérité de Saint Sulpice avait toujours été en croissant depuis sa fondation, son église, de style ogival, fut bâtie en 1470 et 1480. La ville de Saint Sulpice qui était une ville maîtresse du Diocèse de Rieux, en 1690, une justice royale. Elle était pourvue d'une léproserie qui fut par la suite transformée en hôpital.

De 1790 à 1800, Saint Sulpice était chef-lieu de canton et se nomma « Libre-Lèze ».

La vie y était assez tourmentée, notamment pendant les révolutions de 1789 et 1848. Il en fut d'ailleurs ainsi dans toutes les régions d'intérêt économique où à l'image de l'exécutif. Il suffira de parcourir la liste des Consuls, Mairies et autres responsables aux tendances diverses, et parfois extrêmes, qui se succédèrent à la tête de notre commune à certaines époques, pour mieux comprendre l'instabilité qui régnait et le sens profond de ce que plus tard VICTOR HUGO écrivait en clamant le courage et l'enthousiasme des soldats de l'An II et de leurs jeunes et valeureux généraux.

